

# CHAUX



## ***LE BULLETIN***

### SOMMAIRE

- 2 Le mot du maire
- 3 le conseil municipal
- 4 rôle des conseillers
- 5 Commissions communales
- 7 Comité des fêtes "Chaux bizz"
- 8 9 10 Chaux Village patrimoine
- 11 Balade à Chaux
- 12 13 Les talents de Chaux
- 14 Les 10 ans de la carrière
- 15 Accueil des étudiants russes
- 16 Histoire de Chaux
- 17 Rubrique pratique
- 18 Dates à retenir





## LE MOT DU MAIRE

Le 23 Mars dernier, vous avez fait le choix de porter à la tête de notre commune, une nouvelle équipe municipale que j'ai l'honneur de présider une nouvelle fois.

Du fond du cœur, en mon nom personnel, mais aussi au nom de tous mes collègues membres du Conseil Municipal, je voudrais ici, vous en remercier chaleureusement.

Ce choix que vous avez fait nous permet de travailler dans la sérénité, en tenant compte des sentiments de chacun, sans pour autant parler en mairie de politique.

Jour après jour, nous essaierons d'être dignes de la confiance que vous nous avez accordée et d'être à la hauteur de la tâche, ô combien difficile parfois, mais ô combien réconfortante aussi, lorsqu'on peut apporter ne serait-ce que la plus petite pierre à l'édifice qui, un jour, deviendra grand !

Il faut de nombreux ingrédients pour gérer une commune. En premier, avoir la confiance réciproque au sein de l'équipe, mais également de la population. Ensuite, et c'est pour moi vraiment primordial, l'honnêteté, à laquelle j'accorde une importance toute particulière et la plus grande vigilance.

Car nous vivons une époque où, chaque jour, dans la presse et à la télé, on nous inonde des « affaires » et des « scandales politiques » qui nuisent considérablement aux élus de proximité, jetant le trouble, la suspicion et le doute sur chacun d'entre nous.

Alors, vous vous en doutez bien, être élu n'est pas toujours un long fleuve tranquille, mais notre investissement et notre engagement sont un choix, celui de vous servir, d'œuvrer pour le bien commun en ayant toujours à l'esprit d'améliorer votre quotidien et votre environnement.

Jean-Claude BELLINI

# MAIRIE DE CHAUX

Région Bourgogne  
Département Côte-d'Or  
Arrondissement Beaune  
Canton Nuits-Saint-Georges

Hôtel de ville de Chaux

1 place de la Mairie  
21700 Chaux

Code postal 21700  
Code commune 21162

Contactez la mairie de Chaux

Démographie  
Population municipale 457 hab. (2014)  
Densité 64 hab./km<sup>2</sup>

Téléphone : 03 80 61 04 08  
Fax : 03 80 61 04 08  
E-mail : [mairie.chaux@wanadoo.fr](mailto:mairie.chaux@wanadoo.fr)

Géographie  
Coordonnées 47° 07' 51" Nord 4° 54' 24" Est

Horaires de la mairie de Chaux

Altitude Min. 265 m – Max. 432 m  
Superficie 7,04 km<sup>2</sup>

Le lundi : de 14h00 à 16h30  
Le mercredi : de 10h00 à 12h00

## CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Claude BELLINI Maire  
Dominique GUENOT 1<sup>ère</sup> adjoint  
Phillipe BALIZET 2<sup>er</sup> adjoint  
Michel JARDEL 3<sup>ème</sup> adjoint

Yves-Patrick BOTTOU

Daniel DESAINTE-MAREVILLE

Christiane DREVON

Michel JARDEL

Danielle LACOUDRE

Denis MERLE

Sandrine PILLOT

Marc PRIVOLT



# LE ROLE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

## **C.L.E. N° 2 DU S.I.C.E.C.O.**

délégué titulaire : Michel JARDEL  
délégué suppléant : Denis MERLE

## **SYNDICAT MIXTE DU MEUZIN ET DE SES AFFLUENTS**

délégués titulaires : Dominique GUENOT, Denis MERLE

délégués suppléants : Michel JARDEL, Daniel DESAINTE-MAREVILLE

## **SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU DES HAUTES COTES**

délégués titulaires : Philippe BALIZET, Yves-Patrick BOTTOU, Danielle LACOUDRE

délégués suppléants : Christiane DREVON, Daniel DESAINTE-MAREVILLE, Denis MERLE

## **OFFICE DU TOURISME DE NUITS ST GEORGES**

délégué titulaire : Yves-Patrick BOTTOU  
délégué suppléant : Michel JARDEL

## **SIVOS DES HAUTES COTES**

délégués titulaires : Jean-Claude BELLINI, Philippe BALIZET

délégués suppléants : Christiane DREVON, Marc PRIVOLT

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHAUX**

Président : Jean-Claude BELLINI

Membres : Sandrine PILLOT, Christiane DREVON, Danielle LACOUDRE, Chantal CHAPELLE, Sophie PAUL, Michèle CHRISTIN, Joël MANZANA, Denis MERLE.

## **COMMISSIONS COMMUNALES**

**Le Maire est « Président » de toutes ces commissions. Elles sont animées par les vice-présidents suivants :**

Travaux, chemins, forêt, cimetière : Dominique GUENOT

Finances : Philippe BALIZET

Environnement : Philippe BALIZET

Fêtes et Loisirs : Sandrine PILLOT

Sport, Culture et Jeunesse : Yves-Patrick BOTTOU

Communication : Daniel DESAINTE-MAREVILLE

### **APPEL D'OFFRES**

membres titulaires : Denis MERLE, Michel JARDEL, Dominique GUENOT

membres suppléants : Yves-Patrick BOTTOU, Philippe BALIZET, Daniel DESAINTE-MAREVILLE

### **Les conseillers municipaux dans les commissions de la Communauté de Communes du Pays de Nuits St Georges**

Membre du bureau : Jean-Claude BELLINI, 1er vice-président

Enfance-jeunesse, périscolaire : Jean-Claude BELLINI

Développement économique, aménagement espace et tourisme : Philippe BALIZET

Finances, affaires juridiques et personnel : Jean-Claude BELLINI

Déchets, ordures ménagères : Philippe BALIZET

Entretien : Yves-Patrick BOTTOU

Secrétariat de mairie : Michel JARDEL

Assainissement des Hautes Côtes : Dominique GUENOT, Philippe BALIZET

Appels d'offres : Jean-Claude BELLINI

Commission locale d'évaluation des charges transférées : Marc PRIVOLT

## ACTIVITE DU COMITE DES FETES "CHAUX BIZZ"

### Les dernières activités que nous avons proposées :

Le 25 janvier la troupe de théâtre "En bonne compagnie" est venue jusqu'à CHAUX pour présenter sa dernière prestation "Fausse pièce" de Gérard AFFAGARD. 66 spectateurs ont eu l'occasion de passer une soirée pleine de bonne humeur et d'humour.



Le 11 mai dernier nous avons organisé notre vide grenier annuel. Le pipe band écossais de nouveau présent cette année a apporté une animation appréciée par toutes les personnes présentes. Malheureusement, après des passages de pluie le matin, une grosse averse accompagnée de fortes rafales de vent ont eu raison du courage des exposants et vers 13h tous ont plié bagages. Rendez vous l'an prochain sous le soleil



Le 24 mai, 13 marcheurs ont profité d'une météo agréable pour effectuer une randonnée de presque 3h. Les calories perdues ont rapidement été reprises du fait d'un copieux goûter qui attendait ces randonneurs d'une journée.

Nous avons toujours le 3ème mardi de chaque mois nos soirées "jeux de cartes" qui réunissent de fîèles amateurs notamment de tarot.

Pour l'avenir, vous pouvez dès à présent inscrire sur vos agendas le rendez vous que nous vous proposons les 6 et 7 septembre pour notre exposition de peintures / dessins dans les granges de la commune.

## FAIRE-PART DE NAISSANCE DE CHAUX-VILLAGE-PATRIMOINE

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance d'une nouvelle association sur le territoire de la commune de Chaux.

Baptisée CHAUX-VILLAGE-PATRIMOINE, en assemblée constitutive du mardi 4 février, elle a été enregistrée sous le n° d'association W211001950 (cf récépissé de la Sous-Préfecture de Beaune).

L'objectif est de répertorier, sauvegarder et valoriser le patrimoine architectural, historique et naturel sur le territoire de la commune de Chaux.

Le premier bureau est composé comme suit :

Jean-Claude Chapelle	président
Marie-Claire Bellini	Trésorière
Christiane Drevon	Secrétaire
Gilles Bordner	membre fondateur
Chantale Chapelle	membre fondateur
Jean-Louis Duplus	membre fondateur
Michel Guenot	membre fondateur
Eric Paul	membre fondateur

Le but recherché étant de permettre à chacun de connaître et d'apprécier le mieux possible notre village, nous envisageons donc de diffuser le résultat de nos travaux par le biais de publications, et d'expositions ouvertes à tous.

Chaux dispose de nombreux bâtiments ou monuments sur son territoire, soit du domaine public soit du domaine privé, certains restaurés, d'autres non.

On peut citer, entre autres, l'église du début du XIXème, le Monument du Canon, deux magnifiques lavoirs, celui dit « de Pousse-Trou » et celui dit « Devant la Fontaine », des cabottes, un très beau pigeonnier, différents points d'eau , nombreux puits ou fontaine, parfois oubliés aujourd'hui, un ancien moulin, etc..



## Agenda 2014 :

Divers travaux ou expositions sont envisagées pour 2014 :

Chantiers de mise en valeur :

- 1° Calvaire du Buisson Poiret (ancien chemin de Nuits)
- 2° Croix de Nuits (en face du stade )
- 3° Nettoyage des abords du lavoir « Devant la Fontaine »
- 4° début de balisage d'un sentier piétonnier passant par différents sites remarquables de la commune (monument du Canon, cabottes, fontaine, ..);
- 5° Nettoyage du site de la « Fontaine au Ladre »

Exposition :

1° participation aux journées du patrimoine les 20 et 21 septembre 2014. (exposition salle des fêtes d'outils et ustensiles anciens utilisés dans notre village, visite commentée de l'église St-Pierre, balade familiale guidée et guidée au monument du canon).

Etude :

- 1° Lancement d'une étude de faisabilité de rénovation du Lavoir « Devant la Fontaine »

Portes-ouvertes le 15 juin salle des Fêtes pour présenter l'association Chaux – Village -Patrimoine et mise en vente d'un livre relatant l'histoire de Chaux.

Sortie d'une brochure à périodicité semestrielle relatant les activités de l'association ;



## Les travaux engagés à ce jour :

### Réfection du calvaire du « Buisson Poiret »

Débuté dès le printemps , après concertation et accord du propriétaire, ce chantier a permis de nettoyer le site et de retrouver le socle de base de ce calvaire édifié en 1772 par Simon Domino, en mémoire de son épouse Jeanne Mignot décédée en 1766.

Dans la première moitié du XXème siècle, La croix originelle avait disparu, aussi le curé de Villers-La-Faye alors en charge de Chaux, avait fait installer une croix provisoire très simple, en fer. Aussi après les travaux de nettoyage du socle , d'aménagement des alentours avec conservation d'un arbre qui offrira un bel ombrage,, la mise en place de graviers, une nouvelle croix en marbre a été installée , (pour les puristes , cette croix n'est pas encore la croix définitive ,son style étant plutôt du XXème siècle que de la fin du XVIII ème).

Un banc sera installé sur le site offrant aux promeneurs la possibilité d'admirer tout à loisir, à la fois le calvaire Poiret et le village de Chaux.

Enfin la pose d'un panneau signalétique fourni par Dominique et Danielle Brandao, graphistes de Chaux fournira toutes indications aux curieux.

La fin de ce chantier est prévue pour cette année.



### Chantier du Calvaire de « la Croix de Nuits »

Commencés en juin 2014, toujours avec l'accord du propriétaire et toujours dans la bonne humeur, ces travaux ont permis de retrouver cette croix cachée dans les broussailles, tout près du village en face du complexe sportif. Gageons que de nombreux habitants de Chaux qui bien qu'empruntant ce chemin souvent, ignoraient cet édifice et seront surpris de le voir ré-apparaître !

Effectué dans le même esprit, le projet envisage la création d'un espace ombragé d'accès facile pour les promeneurs et la restauration de la croix originelle ; Un panneau signalétique viendra compléter le dispositif.

La fin de ce chantier est également prévue pour 2014.

## Portes-ouvertes du 15 juin 2014

la journée « Portes-ouvertes » du 15 juin à la salle des fêtes de Chauv a connu un franc succès en réunissant 70 personnes et a vu la venue de J-C Bellini et d'une grande partie du Conseil Municipal de Chauv, de MM. A.Cartron et H.Tillier, et de M. P-A Privolt ainsi que de G.Duvernoy représentant la presse locale..

Cette manifestation avait pour but d'exposer aux habitants du village les objectifs de l'association et les premiers travaux engagés.( mise en valeur des Calvaires du Buisson Poiret et de la Croix de Nuits).

De nombreux panneaux expliquant les objectifs de l'association et les premiers travaux engagés ont illustré les activités en cours ; Une exposition d'outils anciens, organisée par Michel Guenot, a également fortement intéressé les visiteurs, curieux d'en découvrir les noms et les usages.

Enfin au cours de cette manifestation, fût mis en vente au prix de 10€ au profit de l'association un livre écrit par J-C Chapelle, retraçant l'histoire de Chauv (de l'an 1120 à nos jours) ; livre qui a connu un franc succès parmi la population du village.(Quelques exemplaires sont encore disponibles à la Mairie de Chauv).

Cette journée a concrétisé également l'arrivée de cinq nouveaux adhérents : merci et bienvenue à eux.

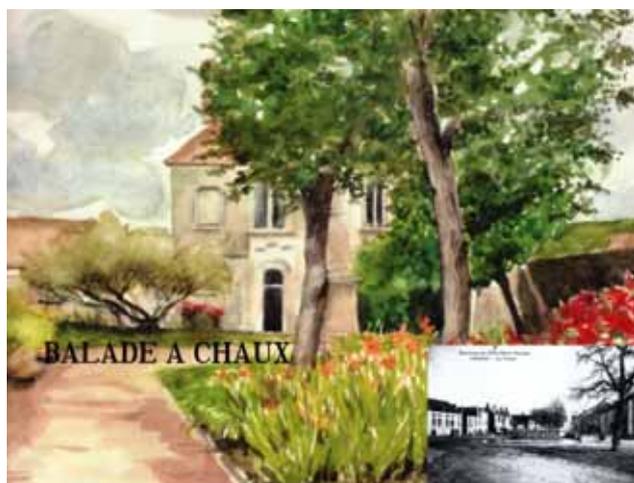
Un pot sympathique offert par la municipalité clôtura cette manifestation.

Pour les gens qui n'ont pu être présent à cette manifestation , je renouvelle mon invitation à venir nous rejoindre et participer avec nous aux futurs travaux de l'association, vous serez accueillis à bras ouverts !



## BALADE A CHAUX

Le 23 mai l'atelier "A vos papiers" exposait son travail à la salle des fêtes.



Troisième village à être mis en valeur par l'atelier "A vos Papiers", Chaux est le premier jalon d'un circuit des Hautes Côtes de Nuits.

Cette balade offerte et décrite au travers des dessins, peintures, photos, récits, vous permettra de mieux connaître notre village et de découvrir les charmes cachés que seules les petites communes de notre belle région peuvent offrir. Merci et bravo à toute l'équipe de l'atelier et aux Chaulais et Chaulaises. (Vente du livret à la maire 6€)

Jean Claude BELLINI, Maire de CHAUX



# LES CHAULAIS ET LES CHAULAISES ONT DU TALENT, AUJOURD'HUI...

## Colette RADIX

### Parcours

Après mes études secondaires, j'ai fait l'Ecole Nationale des Beaux Arts de Dijon, puis le professorat d'Education Artistique.

Mes enfants élevés, avec un peu plus de temps, je me suis mise à faire de l'aquarelle et, depuis, je n'ai jamais quitté cette technique.

En 1987, je suis entrée à l'ESSOR, la principale société artistique de Dijon, et j'expose en son salon, tous les ans, au mois de novembre.

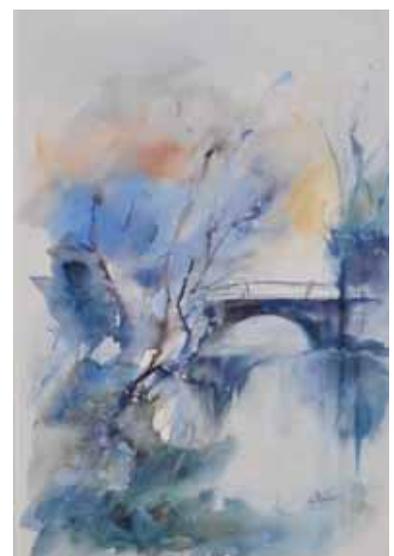
J'ai suivi des stages avec des aquarellistes de grande renommée : en 2006 avec Eva Karpinska, en 2009 avec Maryline Montecot, en 2013 et 2014 avec Viktoria et Slawa Prishedko

### Ma conception de l'aquarelle.

C'est la couleur qui pour moi est le plus important. Quand je traite un sujet, je trace les grandes lignes, n'esquisse que quelques détails significatifs, puis je passe le plus rapidement possible à la mise en place des pigments colorés qui, dans l'eau, s'attirent, se repoussent, fusionnent. Des nuances nouvelles apparaissent dans des surfaces que je limite à volonté, ou presque...des taches, des coulures...peu à peu le tableau apparaît.

Suivant mon désir et le climat, je peux faire le tableau entièrement sur place, à l'extérieur, ou faire un croquis, commencer les couleurs et finir à l'atelier, ou créer entièrement un paysage à l'atelier. L'observation, le réel me servent de point de départ. L'imagination fait souvent le reste.

Pour moi, peindre c'est chercher à faire un beau tableau, jouer avec les couleurs, pas forcément représenter le réel.



Mes thèmes principaux : la nature (forêts, lacs et reflets, marines, fleurs...) ; J'aime aussi les paysages de ville : rues passagères, personnages sous la pluie, silhouettes fuyantes.....

## Expositions collectives

En Côte d'Or

Depuis de nombreuses années, j'expose dans les principaux salons de Dijon et sa banlieue :

Salon de l'Habitat début février.

Salon International de Fontaine les Dijon début avril

Les Chevalets d'Asnières les Dijon début septembre. (Je fais l'affiche de l'exposition cette année)

Salon de l'Essor à Dijon début novembre.

En Côte d'Or, j'expose régulièrement à Beaune, (Salon de l'Atelier), Nolay, Saint Jean de Losne, Gevrey Chambertin, Nuits Saint Georges

J'ai remporté le Prix Gibriar (1° prix) à Gevrey-Chambertin, 3 fois le premier Prix à Nolay, je suis hors concours dans ces deux salons.

Expositions hors Côte d'Or :

Massevaux (Alsace) 2006

York (Angleterre) 2007

Chalon sur Saone 2010

Expositions individuelles

Seule, j'ai exposé à Dijon ( Librairie de l'Université en 1995, 2000, à Gemeaux (21) en 1998, à Nuits Saint Georges en 2002 et 2012, à Gevrey-Chambertin en 2008 et 2011, au lycée Hôtelier du Castel en 2012.



## LES 13 ET 14 JUIN, LA CARRIERE A FETE SES 10 ANS

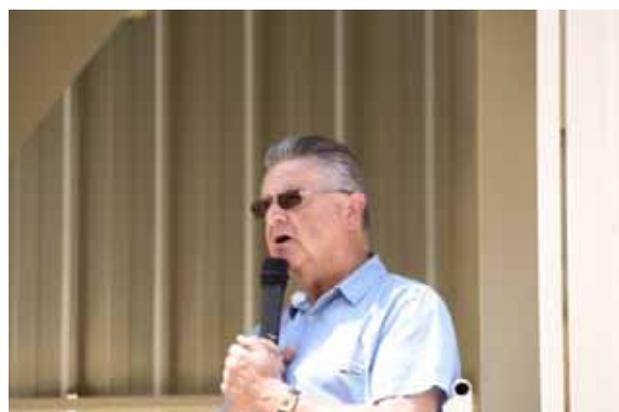
Située sur les communes de Chaux et de Villers la Faye, la société INDREXT vient de fêter ses dix ans d'activité.

Les deux pôles de l'activité de cette PME ont été présentés par son PDG, Olivier Stocker:

La gestion de la carrière qui lui a permis de fournir des granulats utilisés ces dernières années notamment pour l'autoroute et pour la ligne TGV



La fabrication et la fourniture de ciment et de béton qui, entre autres chantiers, ont participé, sur un plan local, à la construction des trois pôles scolaires, de la maison de la petite enfance, de la maison des services publics et sur un plan régional à l'édification de d'hôpital de Chalon sur Saône



## ARRIVEE DES ETUDIANTS DE VOLGOGRAD A LA COLONIE LES "PIMPRENELLES"



Le 19/06/2014 un accueil chaleureux a été réservé à l'arrivée des étudiants de Volgograd à la colonie les "pimprenelles" avec la participation du conseil municipal et du conseiller général Pierre-Alexandre Privolt.

L'accueil s'est déroulé dans la bonne humeur autour de quelques verres de vodka . Nous leur souhaitons un excellent séjour chez nous.



## Un siècle d'histoire Nos racines, Nos origines, Celles de notre village

### Séance du 20 Mai 1894

Le Conseil Municipal, sur la proposition d'un de ses membres, demande l'inscription au budget communal du loyer du presbytère pour les raisons suivantes : depuis 1802 jusqu'en 1869, le presbytère a servi de maison d'école et de mairie sans être l'objet d'aucune réclamation et que depuis cette époque, il a été cédé verbalement à la fabrique à titre gracieux à la seule fin de lui venir en aide et que dès lors, n'ayant jamais cessé d'appartenir à la commune, il ne saurait être considéré comme presbytère.

D'autre part, lors de l'érection de la cure en succursale en 1840, il a été alloué au Desservant un supplément à titre d'indemnité de logement qu'il a touché jusqu'à ce jour et que si la fabrique lui a abandonné pendant un laps de temps assez restreint (11 ans) le prix de la location, ce dernier ne saurait se prévaloir d'un droit d'usage, puisqu'il lui a été accordé dans l'autorisation du Conseil Municipal. Considérant que la commune est sans ressources, il figure au budget un nombre de 67 centimes additionnels, il importe de rentrer en possession du presbytère, il est décidé que le montant soit de 100 F inscrit au budget de 1895.

### Séance du 12 Décembre 1897

Le Conseil Municipal de Chaux ne possède pas de logement pour le pâtre communal et que lorsque le Sieur Simon Barret a été nommé pâtre pour 1897 le Conseil Municipal a pris l'engagement verbal de lui allouer 60 F pour indemnité de logement. D'autre part, le dit Simon vient de se rendre adjudicataire de la nourriture et de l'entretien du Taureau communal pour 3 années à partir de 1898, moyennant la somme de 5 F par vache et par année. Son manque de ressources ne lui permet pas de nourrir le taureau du 1 janvier 1898 au 1 avril, époque où il le conduira au pâturage avec le troupeau.

Aucun adjudicataire autre que le Sieur Simon ne s'est présenté pour prendre le taureau et qu'il convient dans ce cas que la commune fasse une avance de 100 F au Sieur Simon pour lui permettre de nourrir le taureau pendant les mois d'hiver. Cette avance rentrera dans la caisse de la commune au moyen d'un rôle spécial dressé sur les habitants possesseurs de vaches.

## RUBRIQUE PRATIQUE

### Savez-vous que composter, c'est économiser ?

Les épluchures de fruits, légumes, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé, restes de repas mais aussi boîte d'œufs, essuie-tout ou fleurs fanées, tontes, feuilles mortes et branchages se compostent.

Vous économiserez de l'argent (réduction de 20% minimum du volume de vos poubelles), du temps (moins d'aller-retour en déchetterie) et vous gagnerez un terreau d'excellente qualité « fait maison »

Plus d'hésitation à avoir, le compost est une solution rapide pour gagner du temps, de l'argent et de la matière valorisée maison !

Si vous ne pouvez ou souhaitez composter chez vous, la pratique du compostage partagé peut vous satisfaire.

Renseignement à la Communauté de Communes, service prévention des déchets, Delphine Perrin au 03-80-61-19-98 ou [prevention-dechet@paysdenuitssaintgeorges.com](mailto:prevention-dechet@paysdenuitssaintgeorges.com)

### Raticide

Les personnes, qui souhaitent avoir du raticide, sont informées qu'il y a des sachets à leur disposition en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

### Dépôt de Gaz

Odette BETHANIE vous informe qu'elle cesse son activité de dépôt de gaz à compter du 1er octobre 2014 .

Et remercie la clientèle qui lui a été fidèle.

La commune de Chaux remercie madame BETHANIE de son dévouement pour les nombreuses années où elle a tenu son dépôt de gaz

## ETAT CIVIL

### Décès

Claude BETHANIE le 21/01/2014

### Mariages

Christian Marie Dominique FRATER & Svetlana Olegovna KIRSA le 26/01/2014

Franck MANCUSO & Julie MICHEL le 3/05/2014

Stéphane GOEPFERT & Emeline Anna Marie SANTOS le 17/05/2014

### Naissances

Aude Anna GOEPFER SANTOS née le 17/12/2013

Léa CARTAUX née le 5/01/2014

Noah Antoine CATORC né le 9/06/2014

## A RETENIR

### Congés d'été 2014

SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi de 14 h 15 à 16 h 15

Mercredi de 10 h 00 à 11 h 45.

Téléphone-fax : 03.80.61.04.08

Adresse internet : [mairie.chaux@wanadoo.fr](mailto:mairie.chaux@wanadoo.fr)

**ATTENTION : Du Mardi 15 Juillet au Vendredi 22 Août 2014, le secrétariat de mairie sera ouvert uniquement le lundi de 14 h 15 à 16 h 15.**

DECHETTERIE DE NUITS ST GEORGES

du lundi au vendredi de 14 h à 18 h

samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Sauf les jours fériés

### Dates à retenir

**Dimanche 13 Juillet 2014** : Feu d'artifice intercommunal à Magny-les-Villers à 22 h 30

**Lundi 14 Juillet 2014** : Fête Nationale sur la place des Marronniers à partir de 15 h 30. Buffet, buvette, tombola et jeux divers.

### Association "Hautes Côtes Pétanque"

L'association organise un concours de pétanque, ouvert à tous, le **Samedi 26 Juillet 2014**.

### Activités Chaux Bizz

**Dimanche 3 Août 2014** : Fête de la Moisson

**Samedi 6 et dimanche 7 Septembre 2014** : Exposition de peintures dans les granges

Repas du Chaux Bizz : **Date à fixer en novembre**

Soirées « Jeux de Société » : **16 Septembre, 21 Octobre, 18 Novembre, 16 Décembre**